

INDICATIONS POUR LA RÉDACTION DU RAPPORT DE STAGE

Licence histoire 2020-2021

Le rapport de stage compte une dizaine de pages (dont 5 à 8 pages de texte, police times new roman, taille 12, interligne 1,5, pagination). Il se présente comme un mémoire relié.

Ce document devra être fourni en version papier et en version électronique à l'enseignant référent, qui notera le rapport de stage.

L'étudiant est également invité à en envoyer un exemplaire au tuteur de stage et à conserver le document.

Le rapport comporte une page de garde qui permet l'identification :

- de l'étudiant : Nom, prénom de l'étudiant, adresse e-mail, niveau de formation en cours et session
- de l'organisme d'accueil : Nom, adresse, secteur d'activité, nom du maître de stage

Le texte en lui-même comporte les points suivants :

- présentation de la démarche de recherche de stage
procédés de recherche, motivations pour ce stage
- présentation de l'institution/entreprise/association, fonctionnement du service, contexte géographique, économique du secteur d'activité...
- description et analyse des missions remplies lors du stage
présentation du travail effectué, des moyens mise en œuvre, les difficultés/ réussites dans ces tâches, les qualités, compétences, connaissances acquises au travers de ce stage
- Bilan -Conclusion
Réflexion personnelle portant sur les attentes, les objectifs professionnels de l'étudiant : présentation critique de l'expérience de stage, lien éventuel avec un projet professionnel, suite envisagée (formation, nouveaux stages, dans la même branche ?, jobs...)
- En annexe, l'étudiant peut fournir, s'il a au préalable obtenu l'aval de l'établissement d'accueil, un organigramme du service, des photographies, un exemple des travaux réalisés, une bibliographie et/ou une sitographie complémentaires.